



LA STRATÉGIE DU COMCEC

OCI/COMCEC-FC/ 42-26



COMCEC

**RAPPORT SUR
LA MISE EN ŒUVRE DE
LA STRATÉGIE DU COMCEC**

**42^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ
DE SUIVI DU COMCEC**

Mai 2026

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU COMCEC

1. Introduction :

COMCEC (le Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique) poursuit ses efforts en vue de renforcer la coopération économique et commerciale entre les Pays Membres de l'OCI depuis 1984. L'objectif principal du COMCEC est d'aborder les défis économiques de la Oumma Islamique et de contribuer à ses efforts de développement. À cet égard, le COMCEC sert de forum politique pour la génération et la diffusion de connaissances, l'échange d'expériences et de meilleures pratiques, le développement d'une compréhension commune et le rapprochement des politiques entre les pays membres.

Le COMCEC poursuit ses activités dans le cadre de la stratégie du COMCEC. Les Groupes de travail (GT), dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, fournissent une plate-forme régulière aux experts des Pays Membres pour discuter des politiques et pratiques dans chaque domaine de coopération afin de créer d'une compréhension commune et un rapprochement des politiques. Les études de recherche sont menés pour les réunions des groupes de travail afin de révéler l'état des affaires dans les pays membres en ce qui concerne les sujets spécifiques. Certains des pays membres sont étudiés en détail dans ces guides et rapports de recherche à travers des visites de terrain, d'enquêtes et d'entretiens.

Les Groupes de Travail du COMCEC se réunissent dans six domaines de coopération définis par la Stratégie du COMCEC, à savoir le commerce, le transport et les communications, le tourisme, l'agriculture, la coopération financière et la réduction de la pauvreté. Depuis la 41^{ème} session du COMCEC, six réunions de groupe de travail ont eu lieu. Les informations détaillées sur les Groupes de Travail sont disponibles sur le site web du COMCEC (<http://www.comcec.org/>).

Le Financement de Projets du COMCEC, un autre outil important de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, permet aux Pays Membres participant aux Groupes de Travail ainsi qu'aux institutions pertinentes de l'OCI de développer et de mettre en œuvre des projets concrets de coopération. De plus, les recommandations politiques formulées par les Groupes de Travail et adoptées par les Réunions Ministérielles sont transformées en projets concrets grâce à ce mécanisme important.

Les Pays Membres et les Institutions compétentes de l'OCI ont montré un vif intérêt au les instruments de soutien aux projets du COMCEC. En 2025, 21 projets ont été mis en œuvre dans le cadre du financement de projets du COMCEC. En outre, 31 projets vont être soutenus par le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC) en 2026. Dans le cadre du programme Al-Quds du COMCEC, 8 projets ont été mis en œuvre en 2025. Pour l'année 2026, 10 nouveaux projets ont été définitivement répertoriés et seront mis en œuvre sous l'autorité du Ministère de l'Économie Nationale de l'État de Palestine.

Ce rapport résume les progrès réalisés depuis la 41^{ème} Session du COMCEC en ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

2. Résolutions de la 41^{ème} Session du COMCEC sur la Mise en Œuvre de la Stratégie

La 41^{ème} Session du COMCEC a eu lieu les 1-4 novembre 2025, à İstanbul. La Session a été

informée par le BCC en ce qui concerne les progrès réalisés sur la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Après un échange de vues et des délibérations fructueuses entre les Pays Membres, la 41^{ème} Session du COMCEC a adopté les résolutions suivantes, entre autres, pour assurer la mise en œuvre effective de la Stratégie du COMCEC.

- Saluant les efforts déployés par les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations Politiques Ministérielles, la 41^{ème} session du COMCEC a invité les Pays Membres à déployer tous les efforts dans la mesure du possible pour mettre en œuvre les Recommandations Politiques et tirer profit des installations et mécanismes actuels, en particulier des Groupes de Travail du COMCEC et des Programmes de Soutien aux Projets du COMCEC, et a demandé aux Institutions de l'OCI de soutenir les Pays Membres à cette fin.
- La Session a appelé les Pays Membres à utiliser le Système de Suivi de la Politique du COMCEC pour soumettre les informations et données nécessaires sur la mise en œuvre des Recommandations de la Politique Ministérielle du COMCEC dans leurs pays respectifs et a demandé au BCC de faire régulièrement rapport sur le progrès de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC aux Sessions du COMCEC, aux Réunions du Comité de Suivi et à d'autres forums pertinents de l'OCI.
- La séance a exprimé son appréciation pour les efforts du Secrétariat Général de l'OCI, le BCC, le SESRIC, le CIDC, la BID, la SIFC, la SIACE, la SID, le FSID, l'OCI LC, l'INMPI et le CICD pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations de la Politique Ministérielle.
- Soulignant l'importance de la réalisation des objectifs fixés par l'OCI 2025: Programme d'Action et suivi actif de la section économique et commerciale du Programme par le COMCEC, et saluant les efforts de préparation visant à élaborer un Programme d'Action complet successeur, la Session a demandé au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre des rapports d'avancement complets à ce sujet aux Sessions du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.
- Rappelant les décisions de la Troisième Réunion Ministérielle du Comité National Technique du SPC-OCI, organisée par la République de Türkiye les 10 et 11 Juin 2024 à Istanbul, et de la 40^{ème} Session Ministérielle du COMCEC demandant la poursuite de l'examen technique en 40 afin d'approfondir l'éventuelle extension du SPC-OCI par une couverture de produits accrue et de nouvelles disciplines, la Session se félicite des décisions prises lors de la réunion du TNC des 1-2 octobre 2025 au niveau des négociateurs en chef, et en particulier de sa décision, en vue d'explorer les possibilités d'extension du SPC-OCI, d'engager des discussions préliminaires sur les difficultés de mise en œuvre du PRETAS, les domaines et objectifs d'extension possibles, les considérations juridiques et les questions institutionnelles.
- Exprimant sa gratitude à la République de Türkiye pour s'être portée volontaire pour accueillir la prochaine réunion du CNC les 3 et 4 Février 2026, la Session a appelé les Pays Membres de l'OCI qui ont signé et ratifié l'Entente-cadre SPC-OCI à participer à cette importante réunion et invite les autres Pays Membres intéressés qui ne sont pas parties à l'Entente-cadre à y participer en tant qu'observateurs.
- Reconnaisant le rôle important du Centre d'Arbitrage de l'OCI, en tant qu'institution affiliée à la CICD pour le règlement des différends, la Session a appelé les Pays Membres à encourager la participation active aux activités du Centre d'Arbitrage de l'OCI en vue d'utiliser les services fournis par le Centre à ceux qui en font la demande.
- Se félicite de l'offre de la République de Türkiye d'accueillir la 2^{ème} Conférence Ministérielle de l'OCI sur les transports les 2 et 2026 février 11-12, la Session a demandé

aux États Membres de participer activement à cette Conférence importante.

- Se félicitant du succès de la 6ème Session de la Conférence Islamique des Ministres du Travail qui s'est tenue les 15 et 16 octobre 2025 à Doha (Qatar), la Session a demandé aux Pays Membres et aux institutions compétentes de l'OCI de poursuivre leurs efforts pour la mise en œuvre de ses résolutions.
- La Session a appelé les Pays Membres à soutenir la promotion du Fonds International Shariah OCI/COMCEC, qui comprend des actions de l'Indice Shariah OCI COMCEC 50, développé sous la coordination du Forum des Échanges de l'OCI auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs.
- La Session a appelé les Pays Membres à prendre les mesures nécessaires pour exempter les biens et marchandises Palestiniens des droits de douane, droits et taxes d'effet similaire, sans restrictions quantitatives ou qualitatives, ce qui aurait un effet positif sur le renforcement de la résistance du peuple palestinien sur leur propre territoire et sur les efforts de l'Etat Palestinien pour mettre un terme à l'occupation Israélienne.
- La Session a invité les États Membres et les parties concernées, dans le cadre de la réactivation du rôle de la République Arabe Syrienne, à soutenir et coordonner les efforts visant à orienter l'aide humanitaire et au développement, dont une partie est allouée à la reconstruction, d'une manière qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'État Syrien et contribue au renforcement de la stabilité et à la réalisation d'un développement durable pour sa population.
- La Session a décidé sur le « Développement / Amélioration des Stratégies d'Exportation dans les États membres de l'OCI » comme thème pour la Session des Échanges de Vue à la 42ème Session du COMCEC et demandé au Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC lors de sa 27ème Réunion, en coopération avec les Institutions de l'OCI concernées, de venir avec des recommandations concrètes de politique sur ce sujet et de les rapporter à la 42ème Session du COMCEC.

3. Mise en Œuvre de la Stratégie du COMCEC

3.1. Réunions des Groupes de Travail du COMCEC

Depuis la 41^{ème} session du COMCEC, la 26^e série de réunions des groupes de travail du COMCEC s'est tenue en avril 2026 (25e réunion pour le Groupe de Travail sur la Coopération Financière). Outre les institutions publiques concernées, des représentants du secteur privé et des ONG ainsi que des organisations internationales pertinentes ont participé aux réunions des GT pour permettre la réflexion d'un large éventail de perspectives des parties prenantes au cours des discussions.

Tous les documents et les présentations préparés durant les Réunions du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

3.1.1. Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC

Le financement du commerce extérieur demeure comme le principal pilier pour le fonctionnement et l'expansion du commerce international en permettant aux entreprises de gérer les contraintes de fonds de roulement et d'atténuer les risques de paiement et de livraison tout au long du cycle commercial. Le fait que le commerce international repose largement sur les mécanismes de crédit et de garantie plutôt que les transactions de paiement d'avance fait du financement du commerce extérieur un élément indispensable à l'intégration dans les chaînes

de valeur mondiales. A cet égard, un système de financement du commerce extérieur efficace est constitué de dispositions institutionnelles, d'instruments financiers et de mécanismes d'incitation qui permet aux exportateurs et importateurs de mener leurs opérations de commerce international avec un risque minimal et une gestion efficace de leur trésorerie. En conséquence, le développement et la mise en œuvre efficace des instruments de commerce extérieur au niveau national sont essentiels pour la diversification des exportations, le soutien de la croissance économique, l'augmentation de l'emploi et le renforcement de la compétitivité en exportation.

Compte tenu de l'importance du sujet, le Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC (GTC) a consacré ses 26^{ème} et 27^{ème} Réunions au «Développement des Instruments Efficaces de Financement du Commerce pour l'Augmentation de l'Exportation dans les Pays Membres de l'OCI». Lors de sa 26e Réunion qui s'est tenue le 20 avril 2026, le Groupe de Travail s'est concentré sur la première version du Rapport de Recherche en cours d'élaboration sur ce sujet. En outre, les expériences et perspectives des pays membres et des organisations internationales sur le sujet ont été partagées avec les participants. La version finale du rapport sera soumise à la 27^{ème} réunion du GTA qui doit se tenir en les 14-15 Septembre 2026 à Ankara.

3.1.2. Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière

Le financement communautaire a apparu comme un mécanisme de financement complémentaire qui élargit l'accès au capital en s'appuyant sur les plateformes numériques pour mettre directement en relation les propriétaires de projets avec un bassin dispersé de contributeurs. Son expansion rapide pendant ces dernières années—provoquée par les avancées des technologies financières (fintech) et des modèles d'affaires basés sur les plateformes — a renforcé sa pertinence en tant qu'outil de mobilisation de ressources au-delà des canaux conventionnels. En permettant l'accumulation des petites épargnes et facilitant une interaction plus directe entre les collecteur de fonds et les contributeurs, le financement communautaire réduit les coûts de transaction et atténue les frictions informationnelles. Dans ce contexte, il s'avère particulièrement prometteur pour les économies en développement et émergentes, où les lacunes structurelles des systèmes financiers freinent l'allocation efficace des capitaux vers les entrepreneurs, les start-ups et les PME. Ainsi, le financement communautaire peut contribuer à la diversification des sources de financement, l'encouragement de l'innovation et au soutien d'un développement économique plus inclusif.

Dans ce cadre, le Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTCF) a consacré ses Réunions en 2026 au thème «Potentiel du financement communautaire pour le développement économique dans les pays membres de l'OCI». À cet égard, la 25e Réunion du GTCF (Groupe de Travail sur la Coopération Financière) s'est tenue le 22 avril 2026, dans un format uniquement virtuel, avec le thème susmentionné. Un rapport de recherche spécifique est en cours de préparation sur ce sujet crucial. Les résultats préliminaires du rapport de recherche, ainsi que les expériences et les perspectives des pays membres, des organisations internationales et du secteur privé ont été présentées lors de la 25^{ème} réunion du groupe de travail. La version finale du rapport sera soumise à la 26ème Réunion du Groupe de Travail qui se tiendra en 21-22 septembre 2026.

3.1.3. Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications

Les systèmes de transport intégrés multimodes constituent un instrument critique pour une

connectivité efficace, fiable, rentable en assurant une intégration homogène de différents modes de transport dans un cadre logistique unifié. En facilitant la fluidité des transferts multimodaux, harmonisant l'infrastructure et les normes opérationnels et améliorant la coordination entre les réseaux de transport, ces systèmes renforcent considérablement la performance globale de la chaîne d'approvisionnement.

Dans ce contexte, le développement des systèmes de transport multimodaux intégrés joue un rôle fondamental pour remédier aux embouteillages structurels liés à la connectivité et à la performance logistique, particulièrement dans les économies en développement et émergentes. Les systèmes multimodes bien conçus contribuent à la réduction des durées de transit et des coûts de logistique, à améliorer l'efficacité des corridors et à renforcer les liens commerciaux régionaux et internationaux. En outre, ils permettent de surmonter les défis tels que les réseaux de transport fragmentés, les interfaces intermodales fragiles et une coordination limitée entre les parties prenantes. En renforçant l'accessibilité, soutenant la facilitation du commerce et permettant une affectation des ressources plus efficace, les systèmes de transport multimodes intégrés fournissent une base pour une croissance économique résiliente, durable et inclusive.

Considérant l'importance de la question, le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (GTTC) du COMCEC a consacré ses 26ème et 27ème Réunions au « Développement de Systèmes de Transport Intégrés Multimodes dans les Pays Membres de l'OCI ». Un rapport de recherche sur ce sujet particulier est en cours de préparation. Le rapport identifiera les bonnes pratiques, les approches innovantes et les défis communs dans la conception de systèmes de transport multimodes intégrés dans les Pays Membres de l'OCI. Les résultats préliminaires du rapport, les expériences des pays membres ainsi que des organisations internationales ont été présentées lors de la 26ème réunion du GTTC. La version finale du Rapport de Recherche sera soumise à la 27ème Réunion du Groupe de Travail qui se tiendra les 14-15 septembre 2026.

3.1.4. Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme

Le tourisme est reconnu depuis longtemps comme une industrie stratégique pour le développement national et international du fait de sa capacité à générer des devises étrangères, de l'emploi, des investissements en infrastructure, de l'entrepreneuriat et des échanges interculturels. Le tourisme est devenu l'un des secteurs les plus dynamique et en pleine expansion de l'économie mondiale, caractérisée par une croissance durable une diversification croissante.

Dans un paysage mondial plus large, l'importance du secteur du tourisme se distingue particulièrement pour les économies en développement et émergentes. Pour les Pays Membres de l'OCI, le tourisme est également devenu un moteur clé de la diversification économique et la croissance régionale. Dans la plupart de ces pays, le tourisme est non seulement le moteur clé de la croissance économique mais également une source importante d'opportunités pour les entreprises de petite et moyenne taille, les femmes, les jeunes et les communautés rurales. En même temps, il joue un rôle important pour la préservation du patrimoine culturel et le renforcement des liens entre les régions.

Bien que le tourisme soutienne les économies nationales de diverses manières, ces avantages sont de plus en plus menacés par le changement climatique. En tant que l'un des défis les plus pressants et les plus complexes du 21e siècle, le changement climatique remodèle non seulement l'environnement naturel, mais aussi les systèmes économiques et sociaux. Ses impacts sont de grande portée et incluent la hausse des températures mondiales, l'élévation du niveau de la mer, la perte de biodiversité, les pénuries d'eau, ainsi que des phénomènes

météorologiques extrêmes plus fréquents et plus graves, qui affectent tous directement les activités touristiques.

Compte tenu de l'importance du sujet, le Groupe de Travail sur le Tourisme (GTT) a consacré ses Réunions en 2026 à la question du changement climatique et les stratégies de d'atténuation dans le tourisme. A cet égard, la 26e Réunion du GTT s'est tenu le 21 avril 2026 uniquement en format virtuel avec pour thème «Impacts du changement climatique et stratégies d'atténuation pour un tourisme durable au sein de l'OCI.» Un rapport de recherche sur ce thème sera préparé par le BCC.

Les résultats préliminaires du rapport, les expériences et les perspectives des pays membres ainsi que des organisations internationales ont été présentées lors de la 26e réunion du GTT. La version finale du rapport sera soumise à la 27^{ème} réunion du GTT qui doit se tenir en les 16-17 Septembre 2026.

3.1.5. Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture

L'agriculture constitue un pilier central de l'activité économique, la subsistance rurale et la stabilité sociale dans les pays membres de l'OCI. Au delà de sa dimension économique, le secteur agricole joue un rôle vital pour le soutien des communautés rurales et des processus de développement plus larges. Lors des dernières décennies, le changement climatique est apparu comme un défi croissant pour les systèmes agricoles dans le monde entier, engendrant des pressions de plus en plus fortes sur les conditions de production, les sources naturelles et les capacités institutionnelles. La hausse des températures, l'évolution des régimes de précipitations, l'augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes et la pression croissante sur les ressources en eau rendent la production agricole plus incertaine et complexe.

Bien que les pays membres de l'OCI contribue d'une manière significative à la production agricole globale, la plupart d'entre eux possèdent des structures de production sensibles au climat et une capacité d'adaptation relativement limitée. Les cadres de planification agricole actuels dans de nombreux pays membres de l'OCI restent largement fondés sur des modèles climatiques traditionnels et des objectifs de productivité à court terme, ce qui limite leur efficacité face à l'augmentation des incertitudes climatiques. L'absence d'une analyse systématique des risques climatiques et de mécanismes d'incitation bien conçus empêche l'efficacité des interventions publiques visant à aider les agriculteurs et les industries agroalimentaires dans leurs efforts pour réduire les effets négatifs du changement climatique.

En raison de l'importance vitale du sujet, le Groupe de Travail sur l'Agriculture (GTA) a consacré ses Réunions en 2026 à discuter du sujet «Promotion d'un Secteur Agricole Résilient Face au Changement Climatique dans les Pays Membres de l'OCI». À cet égard, la 26^{ème} Réunion de GTA (Groupe de Travail sur l'Agriculture) s'est tenue le 22 avril 2026, dans un format uniquement virtuel, avec le thème susmentionné. Un rapport de recherche sur le sujet est en cours de préparation sous le thème susmentionné. Le rapport identifiera les meilleures pratiques, les approches innovantes et les stratégies réussies pour renforcer la résilience du secteur agricole contre le changement climatique dans les Pays Membres de l'OCI. Les résultats préliminaires de l'étude, les expériences et les perspectives des pays membres ainsi que des organisations internationales ont été élaborés lors de la 26^{ème} réunion du GTA. La version finale du rapport sera soumise à la 27^{ème} réunion du GTA qui doit se tenir en les 21-22 Septembre 2026.

3.1.6. Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté

L'inadéquation des compétences constitue une contrainte critique dans l'efficacité du marché du travail et la croissance économique inclusive, survenant lorsque les compétences de la main-d'œuvre ne correspondent pas aux besoins du marché du travail. Le défi est devenu de plus en plus évident dans plusieurs économies en développement et émergentes du fait de la transformation structurelle, des changements technologiques rapides et de l'évolution des modèles d'emploi sectoriels. Cela entraîne des pertes de productivité, une allocation inefficace des ressources et des résultats plus faibles en matière d'emploi, en particulier chez les jeunes.

La prévention et la réduction de l'inadéquation des compétences nécessitent une approche systémique et prospective capable de renforcer l'alignement entre la formation du capital humain et l'évolution des besoins du marché du travail. Cela implique l'amélioration de la réactivité des systèmes d'éducation et de formation, en particulier l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), l'élargissement des possibilités d'apprentissage continu et le renforcement des systèmes d'information sur le marché du travail afin de mieux anticiper la demande de compétences.

Dans ce cadre, compte tenu de l'importance vitale du sujet, le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté (GTAP) a consacré ses Réunions en 2026 à la question de la prévention de l'inadéquation des compétences sur le marché du travail dans les Pays Membres de l'OCI. A cet égard, la 26^{ème} réunion du GTAP a été tenue le 21 avril 2026 en format en ligne avec pour thème de la «Prévention de l'Inadéquation des Compétences sur le Marché du Travail dans les Pays Membres de l'OCI».

Un rapport de recherche approfondi est en cours de préparation sur ce sujet crucial. Les premières conclusions et la première version du rapport ont été communiquées aux participants lors de la 26^e réunion du GTAP. Le projet de rapport présente le cadre conceptuel de l'inadéquation des compétences, examine les principaux défis auxquels sont confrontés les pays membres et comprend des analyses par pays. La version finale dudit rapport de recherche sera soumise à la 27^e Réunion du Groupe de Travail qui sera tenue les 16-17 septembre 2026 sera achevée à la lumière des idées et des commentaires partagés lors de la réunion.

3.2. Instruments de soutien aux projets du COMCEC

3.2.1. Financement de Projets du COMCEC

Le Financement de Projet du COMCEC est un outil précieux pour aider les États membres dans l'élaboration de leurs politiques. Il met en pratique recommandations de politique générale du COMCEC tout en améliorant les capacités institutionnelles et humaines des États membres.

Les Projets soumis par les États Membres et les institutions de l'OCI sous le Financement de Projets du COMCEC servent à la réalisation des objectifs de la Stratégie et des recommandations de politique adoptées par les Sessions du COMCEC aussi bien qu'à la mobilisation des ressources humaines et institutionnelles des Pays Membres.

Le mécanisme offre aux propriétaires de projets l'opportunité de mettre en œuvre des projets en coopération avec d'autres Pays Membres de l'OCI. Ce faisant, ils facilitent le partage des connaissances et de l'expérience sur un thème spécifique parmi les pays membres.

En 2025, 21 projets ont été mis en œuvre dans le cadre du financement de projets du COMCEC. En outre, 31 projets vont être soutenus par le BCC en 2026 tel qu'indiqué dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Projets devant être financés par le financement de projets du COMCEC en 2026

Année de Mise en Œuvre

No	Pays Bénéficiaires	Domaine de Coopération	Titre du Projet
1	Bénin, Pakistan, Türkiye	Agriculture	Renforcement des capacités pour l'Établissement d'un Fond Renouvelable Communautaire afin de Faciliter l'Accès des Agriculteurs aux Intrants Agricoles
2	Maroc, Türkiye	Agriculture	Soutiens et Mécanismes d'Incitation pour la Promotion de l'Entrepreneuriat des Femmes et des Jeunes dans l'Agriculture
3	Gambie, Nigeria	Agriculture	Renforcements des Capacités sur le «Management Efficace de l'Eau dans la Production de Riz»
4	Malaisie, Égypte	Agriculture	Renforcement des Capacités sur l'Adoption de Techniques Agricoles de Gestion Intelligente de l'Eau pour la Production Rizière en Malaisie
5	Pakistan, Azerbaïdjan, Tadjikistan, Ouzbékistan	Agriculture	Renforcement des capacités en matière d'édition génomique et de biotechnologie des cultures pour une agriculture résiliente au climat dans les pays membres de l'OCI
6	Ouganda, Türkiye	Agriculture	Renforcement des Capacités dans l'Utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour les Données Agricoles et d'Alerte Précoce pour l'Amélioration de la Résilience des Petits Exploitants Agricoles
7	Niger, Türkiye, Ouganda	Agriculture	Amélioration de la Productivité du Bétail au Niger à travers l'Insémination Artificielle
8	Ouganda, Égypte	Tourisme	Renforcement du Tourisme Culinaire de l'Ouganda à travers le Développement des Compétences
9	Bangladesh, Türkiye, Ouzbékistan, Mali, Jordanie, Arabie Saoudite	Tourisme	Amélioration de la Préservation des Sites du Patrimoine Culturel par le Renforcement des Systèmes d'Administration et de Surveillance
10	Indonésie, Malaisie, Émirats arabes unis, Türkiye	Tourisme	Renforcement et Branding des Destinations Touristiques en Indonésie grâce aux Normes Halal OIC/SMIIC
11	Ouzbékistan, Türkiye, Indonésie	Tourisme	Initiative de Villages de Tourisme Durables : Autonomisation des Communautés et Amélioration des Expériences des Visiteurs Ruraux
12	Gambie, Türkiye	Tourisme	Renforcement du Tourisme Culinaire de la Gambie par l'Amélioration de la Capacité des Chefs et Cuisiniers dans le Secteur du Tourisme et de l'Hôtellerie
13	Malaisie, Maroc, Égypte, Ouzbékistan, Sénégal, Jordanie, Liban	Tourisme	Renforcement des Capacités des Parties Prenantes du Tourisme avec les Normes OIC/SMIIC Halal de Service de la Restauration et du Tourisme
14	Égypte, Türkiye, Ouzbékistan, Malaisie, Sénégal	Tourisme	Renforcement de l'Image de Marque de l'Égypte en tant que Destination de Tourisme Culturel grâce au Partage d'Expériences
15	Maldives	Tourisme	Amélioration du tourisme gastronomique maldivien en renforçant la reconnaissance de la cuisine traditionnelle

16	Ouganda, Égypte	Coopération Financière	Amélioration des Capacités de Cybersécurité Professionnelle dans les Systèmes de Paiement Numérique en Ouganda
17	Gambie, Malaisie	Coopération Financière	Renforcement des Capacités en Matière de Sukuk Vert et la Microfinance Islamique en Gambie
18	Malaisie, Türkiye Indonésie, Émirats arabes unis, Arabie saoudite	Coopération Financière	Utilisation des Instruments Financiers Sociaux Islamiques comme Alternative Puissante pour la Résilience Climatique
19	Pakistan, Malaisie	Allègement de la Pauvreté	Laboratoire de Compétences en Prospective (LCP) : Relier les Compétence d'Aujourd'hui avec les Métiers de Demain
20	Nigeria, Türkiye, Malaisie	Allègement de la Pauvreté	Mobilisation de Capitaux pour le Logement Abordable : Une Masterclass sur les SIIC, les FII et les Sukuk immobiliers
21	Bangladesh, Égypte, Malaisie	Allègement de la Pauvreté	Partage des Expériences sur les Instruments Financiers Islamiques pour la Provision du Logement Social
22	Malaisie, Irak, Jordanie, Gambie, Nigéria, Pakistan	Allègement de la Pauvreté	Réduire l'Écart : Renforcement de l'EFTP axé sur l'Industrie à travers des Partenariats Stratégiques afin de Stimuler l'Emploi dans les Pays de l'OCI
23	Maldives, Türkiye	Commerce	Renforcement des MPME maldiviens grâce à une Coopération Régionale et aux Échanges
24	Suriname, Guyane, Türkiye	Commerce	Renforcement des Capacités du Département de Métrologie au Suriname
25	Palestine, Jordanie	Commerce	Renforcement des Capacités Numériques et Institutionnelles des Industries Palestiniennes du Vêtement et du Textile
26	Bangladesh, Türkiye	Commerce	Renforcement de la surveillance du marché numérique et de la distribution des matières premières au Bangladesh
27	Jordanie, Türkiye, Arabie Saoudite	Transport et Communications	Promotion d'un Cadre Réglementaire Commun pour les Services de Transport en Commun Basés sur les STI dans les États Membres de l'OCI Renforcement des Capacités et Intégration des Données grâce au Projet Pilote jordanien
28	Jordanie, Oman	Petites et Moyennes Entreprises	Renforcement des capacités institutionnelles des BSO pour concevoir des programmes numériques de soutien aux PME dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie
29	Pakistan, Türkiye, Sénégal, Égypte	Petites et Moyennes Entreprises	Identification et Conception de la Structure Organisationnelle et du Modèle de Financement d'une Plateforme Multilatérale et Durable de Réseautage de l'OCI PME
30	Azerbaïdjan, Jordanie, Maroc, Pakistan, Sénégal, Türkiye	Petites et Moyennes Entreprises	et Autonomisation des Agences de Développement des PME avec des Solutions de Financement Innovantes dans le Cadre du Réseau OIC-SMENET
31	Tadjikistan, Türkiye	Transformation Numérique	Renforcement des Capacités en Compétences Numériques pour les Spécialistes de l'Informatique

D'autre part, un programme de formation en ligne sur le processus de mise en œuvre des projets dans le cadre du financement des projets du COMCEC a eu lieu le 8 avril 2026. Dans le cadre du programme, le personnel de projet a été informé sur les acteurs et leurs responsabilités dans la période de mise en œuvre, les processus de suivi et de rapport et les questions critiques dans la période de mise en œuvre, ainsi que les principes de travail de base du système d'information

de gestion de projet. En outre, le 14^{ème} Appel à Propositions de Projet sera ouvert le 1er octobre 2026 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC.

3.2.2. Programme Al-Qods du COMCEC

Le programme Al-Qods du COMCEC a été élaboré en signe de solidarité avec la Palestine, compte tenu de la situation actuelle et des conditions particulières qui y règnent, notamment à Al-Qods Al-Charif, conformément aux résolutions des Sommets Islamiques Extraordinaires sur Al-Qods ainsi que des Sessions du COMCEC. La portée du programme comprends l'entrepreneuriat, l'enseignement professionnel, la formation, la création d'opportunités d'emploi et l'autonomisation des femmes et des jeunes ainsi que le commerce électronique et le développement des PME. À cet égard, 8 projets ont été mis en œuvre dans le cadre du Programme Al-Qods en 2025, comme le montre le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2: Programme Al-Qods: Projets en œuvre en 2025

No	Titre du Projet
1.	Pont vers les occasions : Améliorer l'Employabilité des Jeunes d'Al-Qods
2.	Rendre Autonomes les Diplômés d'Al-Qods : Le Travail Indépendant pour des Opportunités de Moyens de Subsistance et de Revenus Durables
3.	Amélioration des Capacités dans la Fabrication de Nacre
4.	Rendre Autonome la Jeunesse d'Al-Qods pour Préserver le Patrimoine Culturel
5.	Rendre Autonome la Jeunesse et les femmes à Al-Qods : Bâtir des compétences et renforcer l'Inclusion Sociale à travers la Formation Professionnelle et de l'Entrepreneuriat
6.	Maîtriser les Entrevues de Codage pour les Nouveaux Diplômés
7.	Rendre Autonome Al-Qods Préserver le Patrimoine Culturel et Favoriser la Croissance Économique
8.	Soutenir l'Autonomisation Économique et la Préservation Culturelle à travers les Arts Céramiques et l'Innovation Numérique

En outre, cette année, 10 nouveaux projets ont été définitivement répertoriés et seront mis en œuvre par le Ministère de l'Économie Nationale de l'État de Palestine. La liste des projets à mettre en œuvre en 2026 est présentée ci-dessous :

Tableau 3 : Programme Al-Qods: Projets à mettre en œuvre en 2026

No	Titre du Projet
1.	Progression de l'Employabilité, de l'ADR Numérique et des Voies d'Innovation pour les Jeunes d'Al-Qods
2.	Transformation Numérique des PME de la Vieille Ville d'Al-Qods menée par les Jeunes
3.	Revitalisation de l'Artisanat Traditionnel du Khayzaran pour Renforcer les Moyens de Subsistance à Al-Qods
4.	Autonomisation des Jeunes et des Femmes par la Formation Professionnelle et l'Engagement Communautaire
5.	Programme de Formation Professionnelle en Ingénierie des Agents d'IA
6.	Rendre Autonome Al-Qods Préserver le Patrimoine Culturel et Favoriser la Croissance Économique

7.	Autonomisation de la Jeunesse par le moyen des Arts Céramiques et l'Innovation Numérique à Al-Qods
8.	Autonomisation de la Jeunesse d'Al-Qods Comme conteurs et archivistes du patrimoine culturel – Progression du Laboratoire Narratif du Centre d'Interprétation de Tankiz
9.	Musée du Patrimoine Palestinien : Un Centre pour la Culture, la Créativité et l'Autonomisation Économique
10.	Amélioration des Soins de Santé et des Services d'Urgence à Al-Qods

Les projets visent à soutenir l'autonomisation économique et le développement des compétences à Al Qods. Elles englobent des initiatives telles que le renforcement des capacités techniques et professionnelles dans l'artisanat, le soutien aux petites et moyennes entreprises par le biais du perfectionnement des jeunes et des entreprises, l'autonomisation des jeunes et des femmes dans divers secteurs, la promotion de l'autonomisation économique des femmes Palestiniennes, l'exploitation de l'IA et du tourisme. Ces efforts visent collectivement à améliorer l'économie des personnes vivant à Al- Qods Al-Charif.

3.2.3 Programme COMCEC sur la Syrie

Le Programme COMCEC sur la Syrie a été lancé dans l'objectif de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans la République arabe syrienne conformément aux résolutions pertinentes de la 51e Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères des Pays Membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et de la 41e Session Ministérielle du COMCEC. Dans ce contexte, les projets de renforcement des capacités sur mesure concentrés sur le commerce, les PME, l'enseignement professionnel, la planification, le management de programme et de stratégie seront mis en œuvre cette année dans le cadre du présent programme.